

# La population

## Le contexte

*Avec 57,8 millions d'habitants en 1994, la France se place au 3<sup>e</sup> rang des pays de l'Union européenne pour sa population, derrière l'Allemagne (81,3 millions) et le Royaume-Uni (58,3). Un rythme d'accroissement de 0,5 % par an fait de la population française une des plus dynamiques, seuls les Pays-Bas et le Luxembourg ayant une croissance plus forte.*

*Entre 1975 et 1990, l'expansion démographique française a été assurée à 80 % par l'excédent des naissances sur les décès, et à 20 % par le solde migratoire.*

*Malgré une **fécondité en baisse** depuis 1975, le nombre des naissances est resté stable, en raison de l'arrivée à l'âge de la maternité des générations nombreuses nées après la deuxième guerre mondiale. Toutefois, au cours des années récentes, une nouvelle baisse de la fécondité (1,65 enfant par femme en 1993) a entraîné une diminution du nombre des naissances (710 000 en 1993).*

*La fécondité des femmes françaises reste cependant l'une des plus élevées de l'Union européenne derrière l'Irlande (2,0 enfants par femme en 1992), le Royaume-Uni (1,8) et le Danemark (1,8).*

*La croissance démographique de la population s'accompagne d'un **vieillissement** progressif : la proportion de personnes de 60 ans ou plus est ainsi passée de 18 % en 1968 à 20 % en 1990, se situant au niveau de la moyenne européenne (20 % en 1990). Toutefois, l'arrivée des classes « creuses » (générations 1915 à 1919) aux âges élevés ralentit provisoirement ce phénomène.*

*Le pays le plus jeune est l'Irlande, avec 15 % de personnes de 60 ans ou plus, et le plus vieux le Royaume-Uni où cette proportion est de 21 %.*

*Les personnes en âge d'**activité professionnelle** (20-59 ans) constituent une classe d'âge qui a connu une très forte augmentation au cours des dernières décennies, en raison de l'arrivée à cet âge des générations nombreuses nées après la guerre. En effet, en 1968, elles ne représentaient que 48 % de la population française contre 56 % aujourd'hui. Cette proportion est proche de la moyenne européenne, les valeurs extrêmes étant celles de l'Allemagne avec (58 %) et de la Grèce (46 %).*

*Lors du recensement de 1990, 3,6 millions de personnes de **nationalité étrangère** vivent en France, soit 6,3 % de la population totale française. Parmi ces personnes, 36 % sont originaires des 11 autres pays de l'Union européenne. La population étrangère reste relativement stable en France, se renouvelant sous l'effet des arrivées, départs, naissances, décès, naturalisations.*

*Hormis le cas du Luxembourg où 30 % de la population est de nationalité étrangère, dans les autres pays de la communauté européenne en 1990, la proportion d'étrangers varie de 9 % en Belgique à 1 ou 2 % en Espagne, au Portugal, en Italie et en Grèce.*

*La composition de la population étrangère est très variable d'un pays européen à l'autre, et dépend de circonstances historiques propres à chacun d'entre eux.*

---

**Près d'un Français  
sur cinq habite  
en Ile-de-France**

Les 56,6 millions d'habitants que compte la France métropolitaine en 1990 sont très inégalement répartis entre les régions. Les plus petites régions, la Corse et le Limousin, comptent respectivement 0,4 % et 1,3 % de la population française. A l'inverse, l'Ile-de-France en rassemble à elle seule 18,8 %, loin devant les régions Rhône-Alpes (9,5 %), PACA (7,5 %) et Nord-Pas-de-Calais (7,0 %).

Entre 1982 et 1990, la population française s'est accrue de 2,3 millions d'habitants, ce qui représente un taux d'accroissement de +0,53 % par an. Seules trois régions ont enregistré des taux de variation annuels négatifs : le Limousin, l'Auvergne et la Lorraine.

En revanche, la croissance a dépassé 1 % par an dans le Languedoc-Roussillon, et 0,7 % en PACA, Rhône-Alpes et Ile-de-France, régions déjà très peuplées en 1982. Les neuf régions les moins peuplées en 1982 ont enregistré un taux d'accroissement inférieur à la moyenne nationale.

**Population au recensement de 1990 et taux de variation annuel entre 1982 et 1990**

	Effectifs	% de la population française	Taux de variation annuel 1982-90 (en %)
Ile-de-France	10 661 937	18,8	0,72
Rhône-Alpes	5 352 293	9,5	0,81
PACA	4 259 643	7,5	0,90
Nord-Pas-de-Calais	3 966 125	7,0	0,12
Pays de la Loire	3 057 668	5,4	0,53
Aquitaine	2 796 093	5,0	0,65
Bretagne	2 795 521	4,9	0,41
Midi-Pyrénées	2 431 530	4,3	0,58
Centre	2 371 089	4,2	0,60
Lorraine	2 306 462	4,1	- 0,07
Languedoc-Roussillon	2 116 015	3,7	1,17
Picardie	1 810 911	3,2	0,49
Haute-Normandie	1 737 907	3,1	0,61
Alsace	1 624 553	2,9	0,46
Bourgogne	1 609 836	2,8	0,11
Poitou-Charentes	1 595 649	2,8	0,21
Basse-Normandie	1 391 961	2,5	0,38
Champagne-Ardenne	1 348 162	2,4	0,04
Auvergne	1 321 719	2,3	- 0,10
Franche-Comté	1 097 332	1,9	0,14
Limousin	722 901	1,3	- 0,23
Corse	249 729	0,4	0,50
<b>FRANCE métropolitaine</b>	<b>56 625 036</b>	<b>100,0</b>	<b>0,53</b>

Source : INSEE RP90 Exploitation FNORS

La croissance de la population de 0,53 % par an entre 1982 et 1990 résulte de deux phénomènes distincts :

- les variations dues au mouvement naturel de la population (+ 0,42 % par an), c'est-à-dire l'excédent ou le déficit des naissances par rapport aux décès (solde naturel) ;
- et les variations dues aux migrations (+ 0,11 % par an), c'est-à-dire l'excédent ou le déficit des arrivées et des départs dans la région (solde migratoire).

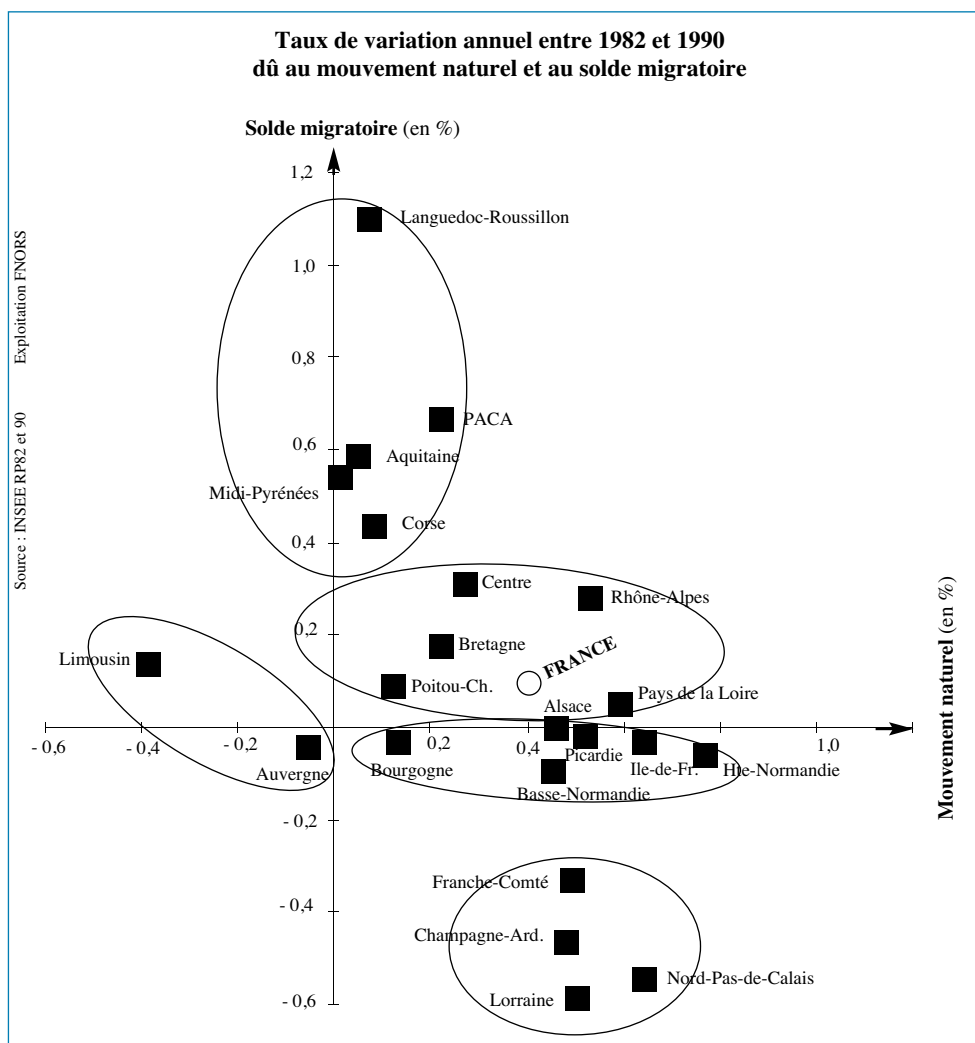
Les régions bénéficient d'une croissance ou d'une décroissance de leur population liée davantage à l'un ou à l'autre de ces phénomènes, ou aux deux simultanément.

L'Auvergne et le Limousin ont eu un solde naturel négatif qui n'a pas été compensé, pour cette dernière région, par un solde migratoire suffisamment positif, puisque la population a diminué dans ces deux régions. La Champagne-Ardenne, la Franche-Comté le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine ont bénéficié d'un mouvement naturel positif, mais ont eu à faire face à un solde migratoire très déficitaire, entraînant au total une stagnation de la population, voire une diminution en Lorraine.

Les régions du Sud (Languedoc-Roussillon, PACA, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Corse), très attractives, ont un solde migratoire important et un solde naturel faible.

Les régions Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Bretagne, Poitou-Charentes et Centre ont, à l'inverse, un solde naturel supérieur ou égal au solde migratoire. La Haute-Normandie, l'Île-de-France, la Picardie, l'Alsace, la Basse-Normandie et la Bourgogne ont un solde naturel positif qui compense un solde migratoire légèrement négatif.

**Les effets  
combinés  
du mouvement  
naturel  
et  
du solde migratoire**



Le solde naturel est l'excédent ou le déficit des naissances par rapport aux décès.

Le solde migratoire est l'excédent ou le déficit des arrivées dans la région par rapport aux départs de la région.

**31 % de jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais**

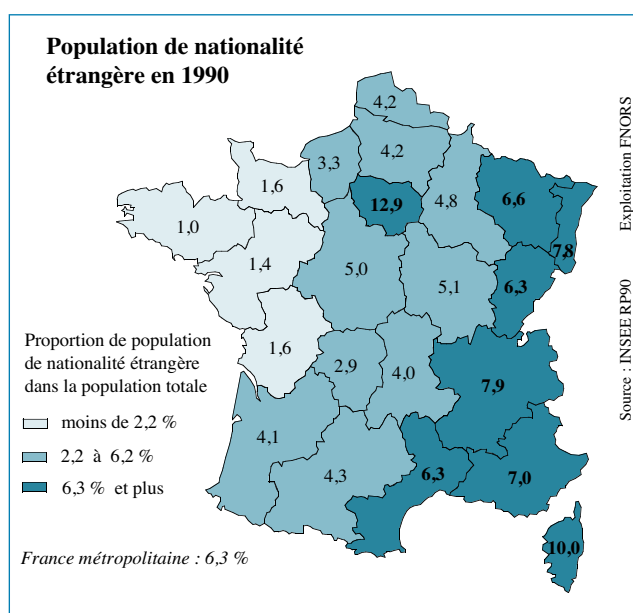
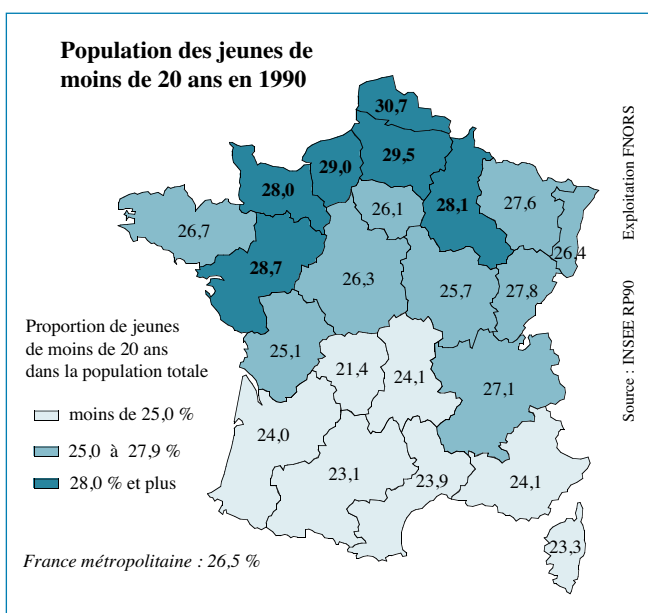
La séparation entre France de la moitié nord plutôt jeune et France de la moitié sud plus âgée apparaît nettement sur la carte où figure la proportion des moins de 20 ans par région. Des nuances peuvent être apportées en observant l'importance relative des différentes tranches d'âge. Le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Haute-Normandie, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire et la Champagne-Ardenne sont les régions les plus jeunes (28 % à plus de 30 % de moins de 20 ans) ; la proportion de personnes de plus de 60 ans est moins importante dans ces régions.

Les régions Limousin, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Aquitaine sont celles qui comptent les plus fortes proportions de personnes de plus de 60 ans (24 % ou plus) ; les moins de 20 ans comme les 20-59 ans sont moins nombreux dans ces régions qu'en moyenne en France. Les régions Ile-de-France, Alsace, Rhône-Alpes, Lorraine et Franche-Comté sont celles où la population en âge d'activité professionnelle est la plus nombreuse (plus de 54 %) ; dans ces régions, la population âgée est moins importante.

**13 % d'étrangers en Ile-de-France**

C'est en Ile-de-France que la population de nationalité étrangère est la plus nombreuse et que son poids dans la population totale de la région est le plus élevé : près de 13 %, soit le double de la moyenne nationale. Hormis en Ile-de-France, la proportion de population étrangère est plus marquée dans toute la moitié est de la France, de la Lorraine au Languedoc-Roussillon : elle atteint 6 à 8 % (et même 10 % en Corse).

Les nationalités qui composent cette population d'origine étrangère varient d'une région à l'autre, en fonction des situations historiques ou économiques qui les caractérisent (régions industrielles, méditerranéennes, frontalières...).



Les quatre départements d'outre-mer représentent 2,5 % de la population française. Ils enregistrent des taux élevés d'accroissement annuel de la population en raison des variations positives du solde naturel (+ 1,52 %) et du solde migratoire (+ 0,47 %). Longtemps marqué par une forte émigration vers la métropole, le courant migratoire tend maintenant à s'inverser par une immigration plus élevée.

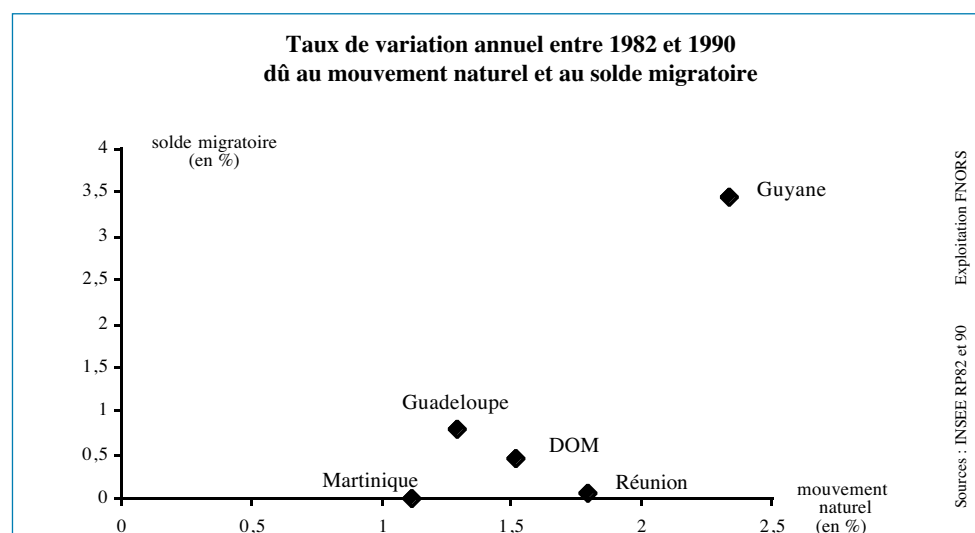
La Guyane a connu une explosion démographique entre 1982 et 1990 en raison des soldes naturel et migratoire élevés. A la Réunion et en Martinique, c'est le mouvement naturel qui explique la croissance démographique, et, en Guadeloupe, c'est la conjonction du mouvement naturel et du solde migratoire qui explique les 2 % de croissance annuelle de la population entre 1982 et 1990.

## La situation outre-mer

### Population au recensement de 1990 dans les DOM et taux de variation annuel 1982-90

	Population	% de la population française	Taux de variation annuel 1982-90 (en %)
Réunion	597 828	1,0%	1,86
Martinique	359 579	0,6%	1,13
Guyane	114 808	0,2%	5,79
Guadeloupe	387 034	0,7%	2,07
<b>Total DOM</b>	<b>1 459 249</b>	<b>2,5%</b>	<b>1,99</b>
Métropole	56 625 036	97,5%	0,53
Total France	58 084 285	100,0%	

Sources : INSEE RP82 et 90      Exploitation FNORS



Dans les DOM, les « moins de 20 ans » représentent 37 % de la population. Cette proportion a diminué durant ces vingt dernières années. Depuis les années 80, on observe une amorce du vieillissement de la population dans les DOM. Seule la proportion de personnes âgées de la Guyane reste stable depuis 1968.

L'indicateur de population de nationalité étrangère pour l'ensemble des DOM n'est pas très significatif au vu des fortes disparités que l'on peut constater. La population étrangère en Guyane a doublé en 8 ans. Cet afflux d'étrangers est lié à la situation politique instable des pays voisins (Surinam, Haïti, Brésil) et au développement de grands chantiers.

En Guadeloupe, l'immigration est un phénomène récent : la population étrangère était de 1 % en 1974 et 2,7 % en 1982. Par ailleurs, l'origine des immigrants est très différente de celle observée en métropole : 83 % d'entre eux sont d'origine caraïbienne (Haïti, Dominique et Saint-Domingue principalement).

